



140, rue St-Joseph Sud  
Alma (Québec) G8B 3R1  
Tél. : 418 669-5000

Le 7 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

**Objet : Appui – Consultation sur les services postaux – Postes Canada**

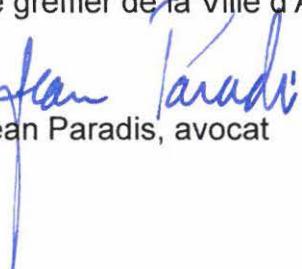
---

Monsieur,

Nous vous transmettons sous pli une copie conforme de la résolution #502-25-2014, adoptée par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 6 octobre dernier, pour que la Ville d'Alma demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le greffier de la Ville d'Alma,

  
Jean Paradis, avocat



140, rue Saint-Joseph Sud  
Alma (Québec) G8B 3R1  
(418) 669-5000

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 6 OCTOBRE 2014 À 19H00.**

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le Maire Marc Asselin,  
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
Messieurs les conseillers : Lucien Boily,  
Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric Tremblay, Gino Villeneuve, Pascal Pilote et Alain Fortin.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.**

**RÉSOLUTION : 502-25-2014**

**APPUI – CONSULTATION SUR LES SERVICES POSTAUX – POSTES CANADA**

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada sabre dans les services postaux, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile, entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

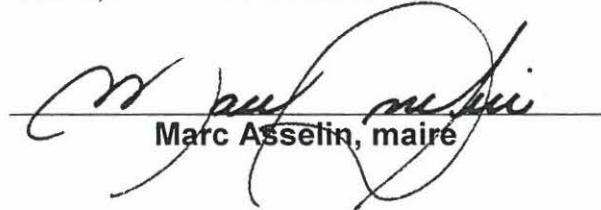
CONSIDÉRANT QUE Postes Canada doit assurer un service public qui réponde aux besoins de la clientèle;

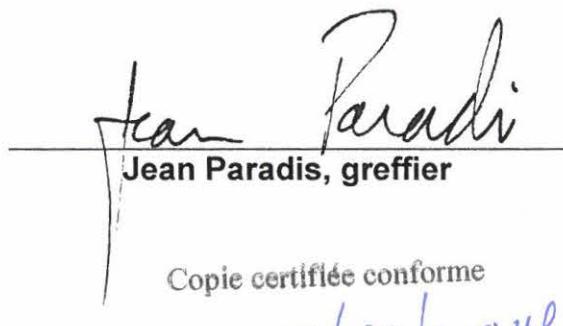
il est proposé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
appuyée par monsieur le conseiller Gino Villeneuve,  
**ET RÉSOLU :**

“que la Ville d'Alma demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.”

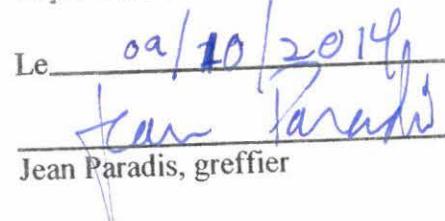
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Alma, le 7 octobre 2014.

  
Marc Asselin, maire

  
Jean Paradis, greffier

Copie certifiée conforme

Le 09/10/2014  
  
Jean Paradis, greffier